



La compagnie des Archers de Coignières

est heureuse de vous inviter à son

Concours Débutants

qui se déroulera les

Samedi 5 et Dimanche 6 Février 2022

Au Gymnase du Moulin à Vent, Rue du Moulin à Vent à Coignières

Horaires:	Samedi MIDI	Samedi AM	Dimanche matin	Dimanche AM
Ouverture du greffe	12h	15H30	8h30	13h
Début des tirs	13h	16H30	9h30	14h
Récompenses				vers 17h30

CONDITIONS DE TIR

Identiques à celles du passage de flèches (mais avec des volées de 3 flèches au lieu de 6) :
Blasons de 80 cm pour tous, 2 séries de 6 volées de 3 flèches avec une pause au milieu (sous réserve de l'accord de l'arbitre). Les poussins tireront également 2 séries de 6 volées de 3 flèches.
Les poussins ne pourront participer qu'au départ du Samedi 13 h, mais ce départ est ouvert aux autres catégories également.

les archers tirent à la distance correspondant à la flèche qu'ils désirent passer

(10 m pour les sans flèche, 15 m pour ceux ayant la flèche blanche, 20 m pour ceux ayant la flèche noire, 25 m pour ceux ayant la flèche bleue, 30 m pour ceux ayant la flèche rouge.)

Mesures Covid : Le protocole pratique en compétition de la FFTA sera respecté. Vous pouvez le consulter sur l'adresse : <https://www.fft.fr/gestes-barrieres>

INSCRIPTIONS : 8,00 € (Poussins : 4 €)

Merci d'envoyer vos inscriptions par courrier accompagnées de votre règlement (à l'ordre de la Compagnie des Archers de Coignières) avant le mercredi 31 janvier 2022 à :

Marion EVRARD – 10 rue de l'Attelage – 78310 Coignières – Tel : 06.87.14.98.78. E-Mail : marionevrard0312@orange.fr

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception du règlement.

RECOMPENSES

Aux 3 premiers de chaque catégorie
La Compagnie la plus représentée

La meilleure flèche
La Coupe de Coignières

N'OUBLIEZ PAS

Au greffe seront obligatoires :

Licence **2022** qui doit être la **1^{ère} licence du participant**

Carte de progression ou Passeport

Possibilité de tirer hors concours dans la limite des places disponibles pour les non débutants

Si un participant passe une flèche **après l'envoi du mandat**, merci de nous prévenir, car il risque de ne pas avoir de place.

Tenue blanche ou de Compagnie indispensable

Buvette : boissons froides et chaudes, sandwiches, gâteaux

L'usage de flèches carbone reste sous votre responsabilité.